



Fédération des chambres
de commerce du Québec | **fccq**

**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Stratégie gouvernementale de développement durable : le développement économique encore relégué au second plan, dénonce la FCCQ

Montréal, le 20 décembre 2007 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) est extrêmement déçue de constater que le développement économique fait figure de parent pauvre dans le cadre de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*, dévoilée hier par la ministre Line Beauchamp.

En effet, sur les neuf orientations que compte la Stratégie, le gouvernement en a identifié trois comme étant prioritaires, une à caractère social et deux autres à caractère plus environnemental, donnant ainsi un rôle secondaire à l'orientation « économique » de la stratégie, soit l'Orientation 4 : « Accroître l'efficacité économique ».

« Pour le milieu des affaires que nous représentons, ce choix démontre une méconnaissance profonde de ce qu'est un réel développement durable, car s'il est vrai que ses fondements reposent d'abord sur le respect de la nature, son application ne suppose pas qu'elle se fasse au prix de la croissance économique. Entrer dans une dynamique de développement durable, c'est d'abord permettre aux entreprises d'accéder à une croissance vigoureuse et d'adhérer à une dynamique d'innovation. De plus, c'est dans la robustesse des engagements de développement économique que l'on pourra véritablement converger vers un environnement propre. Voilà ce qui, encore une fois, ne semble pas avoir été compris par le gouvernement », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

Par ailleurs, en faisant un parallèle avec les trois pôles du développement durable – le social, l'environnement et l'économie – la FCCQ a depuis longtemps constaté que la valeur économique est la seule dimension qui ne bénéficie pas d'une évaluation large et objective, permettant de jauger de la contribution économique d'un projet, d'une activité ou d'un secteur et de son importance pour la société québécoise.

C'est pourquoi, dans le cadre des consultations sur le projet de stratégie, la FCCQ avait demandé une clarification du processus de traitement des projets d'activité économique, notamment par la création d'une agence d'analyse économique, une recommandation qui brille par son absence dans la stratégie présentée hier. « En constatant la similarité presque totale entre le document de consultation et la stratégie présentée, nous sommes presque tentés de nous demander s'il y a eu véritable consultation ou si les dés étaient joués d'avance? », de conclure Françoise Bertrand.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Renseignements :

Stéphanie Lincourt, directrice des communications, Fédération des chambres de commerce du Québec, tél. : 514 844-9571, poste 3240, cell. : 514 467-7220